



“ Ma famille est couverte partout, tout le temps ! ”

# GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE

Votre famille est-elle couverte  
en toutes circonstances ?

Travaux domestiques, cuisine, sport et loisirs, déplacements à pied, à vélo ou en rollers, vie scolaire, extra-scolaire des enfants, séjour à l'hôpital, agression dans la rue...

## LA SOLUTION HENNER : LA GAV

La Garantie des Accidents de la Vie Henner, vous accompagne, vous et votre famille, pour faire face aux conséquences d'un accident corporel, même en cas de « petits bobos ». Vous bénéficiez ainsi de prestations d'assistance adaptées et d'une indemnisation pouvant atteindre 1 million d'euros en cas d'invalidité ou de décès suite à un accident.

## POUR TOUS, DE 7 À 77 ANS...

Seul, en couple, avec ou sans enfants, un contrat adapté à votre situation personnelle pour une sécurité optimale !

## LES + DU PRODUIT

- ▶ Indemnisation jusqu'à **1 million d'euros**
- ▶ Intervention dès **5% d'invalidité**
- ▶ Couverture des **risques scolaires et extra-scolaires et de tous les sports** non rémunérés
- ▶ Assistance **en toutes circonstances**

## FACILITÉ

Souscription immédiate sans formalité médicale à effectuer, quels que soient l'âge et l'état de santé.

## SÉRÉNITÉ

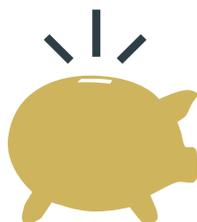
Aucun délai de carence, la garantie s'applique dès le 1er jour de l'adhésion.

## SIMPLICITÉ

Toute votre famille est automatiquement couverte : pas besoin de désigner nominativement les membres même si celle-ci s'agrandit.

## SÉCURITÉ

Des prestations d'assistance personnalisées pour faciliter votre quotidien en cas d'accident. Une indemnisation financière proposée à partir de 5% d'invalidité (ex : perte d'un doigt).



**BUDGET MAÎTRISÉ** à partir de **10,30€** par mois pour une personne seule et **20,60€** pour une famille.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année, les accidents de la vie sont nombreux :

- ▶ **11 millions de victimes** d'accidents domestiques <sup>(1)</sup>
- ▶ **20 000 décès consécutifs**, soit 6 fois plus que les accidents de la route <sup>(2)</sup>
- ▶ **Plus de 2000 enfants** de moins de 6 ans sont victimes d'accidents de la vie chaque jour <sup>(3)</sup>

(1) www.sante.gouv.fr - Février 2010

(2) Institut de Veille Sanitaire 2008 - Sécurité Routière (ONISR) estimations 2014

(3) Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES)